

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 MAI 2013, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Belœil
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Était absent :

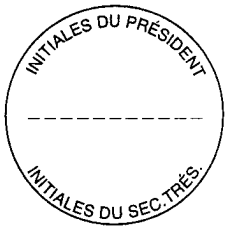
Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Adoption du calendrier de conservation
7. Dépôt des indicateurs de gestion 2012
8. Consommation d'eau pour le mois d'avril 2013
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la première vice-présidente, ayant constaté à 19 heures 33 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

13-05-036

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

9.1 Mandat d'un vérificateur pour l'année 2013

ADOPTÉE

13-05-037

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2013

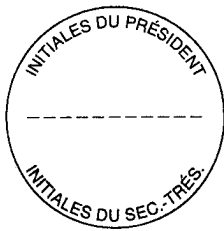
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 13-032 09-04-13 Lettre de MAÎTRE SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte des procès-verbaux des séances ordinaires tenues par la Régie les 12 février et 12 mars 2013 ainsi que la résolution numéro 2013-04-079 acceptant la modification à l'article 6.3.1 de l'entente intermunicipale afin d'établir le calcul de la pénalité sur le jour où la consommation est la plus élevée dans l'année, sur une base journalière.
- 13-033 17-04-13 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son compte-rendu des travaux de gestion des documents pour la première partie du mandat de l'année 2013.
- 13-034 18-04-13 Lettre de MAÎTRE JOHANNE FOURNIER, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2013-117 acceptant le dépôt des états financiers 2012 de la Régie.
- 13-035 23-04-13 Lettre de MADAME NANCY KLEIN, directrice du Service de l'information financière et du financement, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant que monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire et ministre des Transports, a approuvé le règlement 22-12 décrétant un emprunt de 682 000 \$.
- 13-036 02-05-13 Lettre de MONSIEUR GÉRARD MARINOVICH, président du conseil et chef de la direction, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant le rapport annuel 2012 de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

13-05-038

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 13-05, du chèque numéro 16527 au chèque numéro 16585 et du bordereau numéro EDI1037 au bordereau numéro EDI1067, pour un montant total de 640 780,09 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

13-05-039

POINT 6. ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSERVATION

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QUE l'article 8 de cette même loi oblige les organismes publics visés aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe à soumettre à l'approbation de la Présidente-directrice générale son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

ATTENDU QUE ce calendrier doit être soumis à l'approbation de la Présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU D'adopter le calendrier de conservation (ou ses modifications) préparé par Josée Lelièvre, archiviste, en date du 12 avril 2013;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à le signer et à le soumettre à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu.

ADOPTÉE

POINT 7. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Le directeur général dépose les indicateurs de gestion 2012.

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AVRIL 2013

Le tableau de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'avril 2013 est joint au présent point.

POINT 9. DIVERS

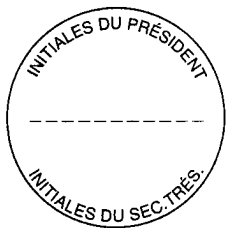
13-05-040

9.1 MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

ATTENDU QUE le mandat de trois ans avec le vérificateur, Monsieur Benoît Dubord, s'est terminé avec la vérification de l'année 2012;

ATTENDU QUE monsieur Dubord a déposé une proposition de service pour le prochain exercice financier, soit l'année 2013;

ATTENDU QUE le coût pour la vérification de l'an 2012 était de 4 800 \$;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE la proposition reçue et annexée à la présente pour l'année 2013 est de 5 100 \$;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU de retenir les services de monsieur Benoît Dubord à titre de vérificateur pour la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, à raison d'un coût forfaitaire de 5 100 \$ pour l'exercice financier 2013, taxes en sus.

ADOPTÉE

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert des dépenses d'entretien du bâtiment.

13-05-041

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 46 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle Meunier
Première vice-présidente